

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Tchibanga : l'association TGV lutte contre l'insalubrité

LUNG  
Libreville/Gabon

**M**EMBRES et adhérents de "Tchibanga de Grandes visions" (TGV) ont mené, il y a quelques jours, une action de salubrité à la périphérie du quartier Batsiengui, dans le 2e arrondissement de la commune de Tchibanga. Plusieurs nouveaux membres ont été mis à contribution pour nettoyer et dégager les étangs abandonnés, qui jouxtent la rivière Mougoutsi. Une opération d'hygiène publique placée sous la houlette du représentant local de l'association, Yves Languhesse Moussavou Doukaga, qui a expliqué que leur amicale, qui fait de l'entraide, de la santé et de l'éducation ses priorités, apporte également des soutiens multiformes aux populations démunies. L'opération a été entreprise dans le souci de protéger les riverains contre le paludisme, l'une des premières causes de mortalité au Gabon. Des remer-

ciements ont été adressés au président de TGV, Willeme Sheeva Gomez, qui ne cesse de multiplier des actions bénéficiant aux populations de Tchibanga, sans distinction aucune. Rendez-vous a été pris pour le mois de juillet prochain en vue d'une action similaire dans un autre quartier du chef-lieu de la province de la Nyanga.



Les membres de TGV lors d'une opération de désherbage à Tchibanga.

Photo: M. LUNG.M

## Komo-Kango/PDG: militantes et femmes élues locales honorées

CNE  
Libreville/Gabon

**L**A Fête des mères a été célébrée en différé samedi dernier dans la commune de Kango, chef-lieu du département du Komo-Kango. À cette occasion, des mamans élues locales et des militantes du PDG de la localité ont reçu des présents des mains de la première vice-présidente du Conseil départemental du Komo-Kango, Alice Ayito Eyene-Backi, par ailleurs membres du conseil national ex-qualité. C'était en présence du président du CDKK, Philippe Koussou. La bienfaitrice a dit avoir accompli ce geste de cœur "en reconnaissance des efforts que les femmes fournissent en donnant la vie, et en s'inscrivant dans le cadre de la politique de solidarité chère au Distingué camarade président, Ali Bongo Ondimba, qui ne cesse d'œuvrer en faveur de la femme gabonaise", a déclaré Mme Eyene-Backi. Le geste a été fortement apprécié par les heureuses bénéficiaires qui, en retour ont demandé que soit pérennisée cette initiative afin de maintenir l'élan de solidarité entre femmes et militantes PDG dans le Komo-Kango



La bienfaitrice (pagne PDG) remettant un panier en guise de présent à l'une des femmes.

Photo: BOTOUNOUJ L'Union

### MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Visa de conformité de la DGMP :

Date de lancement	: 16 Juin 2022
Appel d'offres	: N° 002/MAA/DGEFRA/Construction/BVTA/2022
Nom du projet	: Travaux d'Aménagement du site de la Base de Vulgarisation des Techniques Agricoles (BVTA)
Source de financement	: Etat gabonais, budget 2022

#### 1. OBJET

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagement en vue de la construction de la Base de Vulgarisation des Techniques Agricoles (BVTA) à Kango dans la province de l'Estuaire.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en Trois (3) lots suivants :

- Lot n°1 : Travaux de viabilisation du site sur Quarante (40) hectares ;
- Lot n°2 : Fourniture et installation d'un transformateur électrique de 10 KVA ;
- Lot n°3 : Travaux de Réalisation d'une étude d'impact environnemental et social ;

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

#### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION


En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

#### 5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 francs CFA ou de 100 000 francs CFA pour les PME bénéficiant d'un agrément PME, pour chaque lot.


Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Le Directeur Général des Marchés Publics



Engue Pindja MINSA OYAME

Le Directeur Général de l'Agriculture



Max Auguste OUSSOU V.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Direction Générale de l'Agriculture

BP : 551 Libreville, Tel : 01 76 00 55

Mail : sylvestreonomo@yahoo.fr / julienbangadi@gmail.com

Le paiement au Trésor Public du Gabon pourra être fait, par référence au présent appel d'offres, selon les modalités suivantes :

- au Gabon : en se présentant au guichet du Trésor Public, à Libreville ;
- de l'étranger : par un virement Swift à

Nom de la Banque : BEAC (Banque des Etats de l'Afrique Centrale)

Siège Social : B.P. 112, Libreville Gabon

Bénéficiaire : Trésor Public Gabon

N° de compte : 50.311 101.0.5001 0000000000

Swift code : beacgali

#### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31.3 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le lundi 18 Juillet 2022 à 9 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1 % du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le lundi 18 Juillet 2022 à 10 heures dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Agriculture sise à Batavéa derrière l'immeuble Rénovation (Libreville).